MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. Un
Séance du lundi 3 août 1846

RESOLU que le [illegible] autorisé à mettre en [illegible] le pont d'avas [illegible] conformément au rapport de l'ingénieur municipale, et qu'immédiatement après [illegible] du dit pont [illegible] du conseil municipal.

JH. GENOIS, Recorder.

Approuvé le [illegible] 1846
A. D. CROSSMAN, Maire.
A. MAZUREAU, Secrétaire.

MARCHANDISES SECHES.

[illegible] assortiment de MARCHANDISES SECHES FRANCAISES, choisies nouvellement par l'un des associés à Paris, consistant principalement en :

Indiennes françaises d'un genre entièrement nouveau, mousselines, laines, [illegible] et trois quarts, [illegible] mouchoirs madras nouveaux dessins, [illegible] Napoléonne, à petits dessins, parasols pour dames, idem [illegible] 36, 38, 40 et 42 pouces, mousseline de laine nouveau goût, cachemires d'Ecosse, article nouveau et riche, [illegible] en laine et en soie, mouchoirs de cou pour dames, cachemire et mousseline de laine pour dames, cravates de Bohême 7/8 et 9/4 pour hommes, écharpes noires et à dessins, et idem nouveauté, pour homme, shalle cachemire imprimé 3/4, 4/4, 6/4 et 9/4 écossais, soierie de Pékin, unie, noire, ondée et rayée, gants de chevreau pour dames et hommes, idem en castor, mouchoirs de soie, foulards &c.—un grand assortiment de bas noirs et blancs, cachemires noirs, crêpes noirs, barège noir et vert, poulde-soie noir, uni, ondé et à rayes, demi-bas blancs en coton, bas en coton pour femmes et enfants, bas blancs, avec jambe en gomme élastique, nouvel article—un très grand assortiment de broderies &c. &c. telles que mouchoirs, bandes à joupon, bonnets d'enfans, bandes en mousseline brodée, demi-de mode et blanche, entredeux et bandes, le tout d'un nouveau goût, manchons à carreaux, bonnets en soie pour enfans, [illegible] nouveau goût, à pantalons, mouchoirs batiste fil, drap de gazze, 6/4 à étage français, mérinos couleurs assorties, flanelle gazé croisée, cotonnade à pantalons, nouvel article, gants à filets, couvertures en laine, [illegible] 5/4 et 6/4, en couleur, pour hommes, shalls mérinos à laine, shalls tibet 5/4 et 6/4, gants soie noire pour femmes et hommes, un grand assortiment de rubans taffetas et satin des Nos. 1 à 12, bordures à rideau, cachemire d'Ecosse, gros grain 9/4 et 8/4, gabardine 6/4, [illegible] 1 à 12, au moins à rideau, fil noir pour tailleur, des brouzes et lacets [illegible] soie pour habits et gilets, étoffes noire et noir [illegible] satin noire blanc, shalls coton 9/4 et 8/4; mousseline de laine noire, 9/4 et 8/4.

Ier oct

HABILLEMENS D'ETE DU DERNIER GENRE.

A LEON MONTMORENCY, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'habillemens d'été, faits dans le meilleur goût et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS

En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites redingotes, et habits noirs de toutes qualités, dont une partie vient d'arriver à Paris et qui a été importé ici : alpaca [illegible] parametta, cachemirette, toile à carreaux : habits en toutes couleurs, en toile Union &c. &c.

PANTALONS

Et mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, crédon, cachemirette, cotonnade française et anglaise, [illegible] à carreaux, en toile à carreaux, en toile Union et drap de Bonneau.

GILETS.

En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille, satin blanc, uni et rayé, chalis à petits dessins : en satin qu'on le trouvera un assortiment de gilets en piqué de Marseille, en couleurs, bombazin noir, soie de reps, &c.

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.

Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile coutil, idem rayées avec devants en toile, idem rayées bouton, idem mousseline rayée, idem gingham et calicot, [illegible] en coton, soie, satinette, toile et mousseline, cache-nez, mouchoirs, cravattes, bretelles soie et coton, parapluies &c. &c.

Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
ALFRED MUNROE, 34, Magasin de Chartres.

CHAPELLERIE PARISIENNE.

Rue de Chartres, No. 40.

SIMONET & Co., viennent de recevoir par le navire Cuborne, du Havre, un [illegible] assortiment de Chapeaux d'hiver de mode.

5 caisses chapeaux soie extra fin ;
2 do do castor blanc ;
1 do do feutre noir et gris ;
100 dont chapeaux gris d'Paris pour hommes,
100 do do do pour enfans ;
25 do do do de [illegible] ;
6 do do flanelle gris et [illegible] pour enfants.

Assortiment de casquettes de fourrures, telles que peluche, Bichelaire [illegible] castor, [illegible] &c.

[illegible] MENT [illegible] Paris ;
500 [illegible] dito ;
300 [illegible] dito ;
500 [illegible] dito ;
200 demi boites Petits Pois au naturel ;
200 demi boites Petits Pois accommodés au jambon ;
50 jambons Gingrelet d'Anger ;
300 [illegible] Mayonnaise à Phuile ;
100 demi boites Truffes du Perigord, de récentes importations et à vendre par

TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99 rue de la Douane

A VENDRE à des prix modérés, pour clore diverses consignations, par le soussigné :
Conserves de Chatelain Jeune et Bassot.
2000 demi boites sardines à l'huile ;
500 [illegible] moyennes dites 3/8, dito ;
500 [illegible] dito ;
500 demi do petites pois au jambon ;
500 do do au naturel ;
50 jambons guinolet ;
300 demi boites maquereaux à l'huile ;
100 demi do truffes purées du Périgord.
—Cognac Pellevoisin :—
10 demi pipes fine, preuve ;
30 quarts dito dito ;
10 barils très vieux cognac, 1810 ;
10 dito 1815 ;
Du vrai 3 bouteuils cassé ; 1 caisse moutarde française, 200 barils noir animal en poudre ; la tout d'importation récente, et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 Août—31 99, Douane.

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, de 1er jet ;
30 quarts do dito, vieux dit jet ;
4 août—15 TH. BAILLY BLANCHARD, 99, Douane.

10 barils cognac Pellevoisin de 1815, 1er preuve, 10 barils do 1825, 1re preuve, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

3 Bouteuils de Cassis, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

1 Caisse moutarde française, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

100 Boites Pâtes d'truffes, assortis, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

ABSINTHE suisse &c.—70 caisses absinthe suisse, de Vevesin et Lecoultre,
56 do do Sauvajol,
37 do Kirsch,
BARAN, QUEYROUZE & Co.
A vendre par 11 et 13 St Louis
4 août

GENEVRE DE HOLLANDE—12 pipes genièvre de l'Etoile, importation directe, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 août 11 et 13, rue St Louis

PRUNES—45 caisses prunes à l'eau de vie,
36 do cerises do
12 do raisins do
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 août 11 et 13 St Louis

ABSINTHE—2 barils de Vevesin Lecoultre, en débarquement du James N. Cooper, de Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
29 juil Encognure Royale et Orleans

ALCOHOL—20 barils alcohol, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encognure Royale et Orleans

MERISE—50 barils kirs genièvre, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encognure Royale et Orleans

LIQUEURS assorties—50 caisses, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encognure Royale et Orleans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux :
180 milliers bouchons pointus ;
1 boucaut champagnons secs, par
N. DUDOUYT
13 juil 13, rue Toulouse

CLARET—100 caisses St. Emilion 1844, en débarquement du Talma, de Bordeaux, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26, Vieille Levée

FARINE—500 barils, des meilleures marques du Mississippi, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co.
20 juil 158, Tchoupitoulas.

VIN de Malaga—80 barils et quarts dito, à vendre par
AUG. MOLIERE, 99, St Louis

CORDIERES—12 bouteuils cornichons assortis en débarquant du navire Clotilde, du Havre, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
Rue St. Louis No. 99
Ces cornichons sont fabriqués d'une terre spéciale et peuvent supporter plus de vingt-cinq fois l'épreuve du feu.
16 juin—8

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux :
250 barriques Vin rouge de diverses qualités ;
115 demi dito et barils de Vin blanc ;
5 quarts de pipe Cognac fine Champagne 1825.
G. M. LUCAS, 20 Bienvill

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux—200 caisses Vin St. Julien, Médoc, étiquettes et cachetés, ayant droit au drawback, à vendre par
NUMA LACOSTE, 103 Royale

MOUCHOIRS DE BATISTE—les soussignés ont reçu un assortiment de mouchoirs de batiste, qu'ils vendront bon marché pour du comptant.
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 juin 21, Magasins

SARDINES—En débarquement du navire Vaillant de Bordeaux, 300 caisses sardines marque Philipon et Cotinaud, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
30 juin 12 et 14 St. Louis

TRUFFES—En débarquement de Vaillant de Bordeaux 25 caisses et 50 demi-boites, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
30 juin 12 et 14 St Louis

FRUITS secs—En débarquement du navire Vaillant, 6 caisses fruits secs, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
30 juin 12 et 14 St Louis

BOUGIES—100 paquets Bougies, soufre, copperas, alun, sel d'Epsom, etc., à vendre par
ROBERTS & HALL,
11 juin 73 Magasins

MAGASINS DE BRAS

NORTH & BROTHERS,
Rue des Magasins, [illegible] Commerce, Nlle-Orléans
Marchands de LAINAGES AMERICAINS, Couvertures, FLANELLES, Cotons, serré et blanc, et d'INDIENNES quantité [illegible] de toutes dessins, descriptions—Importeurs directs de Soieries françaises, de Mousselines allemandes et anglaises, de Toiles et généralement de toute espèce de marchandises sèches importées et d'un détail courant.

COTON Low et bon marché depuis 4/4 et 7/8, de coton 4/4, 7/8 et 9/4, des jaspagnes 3/4 et 7/8, idem des moulins du Canal 3/4, idem Kentucky, linseys et berseys de l'Alabama et de la Floride, jeans de Glasgow, Washington plaids et jeans, coton écru d'Appleton 4/4 et 7/8, idem de Hope Mills, Granite, Massachusetts, Oneida, Lonsdale, Gladding, Great Falls, tous de 4/4, Tremont 7/8, Springfield 7/8, Dwight 7/8, et sans marques, coton à chemises, blanchir, de Ray State 4/4, idem de Pittsfield, de Hamilton 7/8, coton à draps, blanchir, de Hamilton 9/4 et 12/4, idem écrue de Waltham 9/4, idem Lawrence, Appleton, Hamilton, et sans marques, toutes dimensions ; flanelle canton de Hamilton, blanche et écrue, flanelle différentes couleurs de Salisbury, idem gaze, idem Welch, diaper coil de perdrix, idem Huckaback, idem de Rosse, idem coton ; toile damassée 6/4, 7/4, 9/4 et 10/4, toile d'Irlande, linon, bretagne, crean, plaidie, cravates jaconat à carreaux, soie noire, idem italienne, idem crosse ; soie noire à couder, idem couleurs ; mouchoirs de poche à bordures blanches ; mouchoirs Vérona à portraits, idem bleu et Romal chiné, idem coton bleu, véritables Bandanas, idem Barcelone, foulards en coton, mouchoirs madras batiste et autres ; châles coton Prussiens, Rob Roy, Wallis, &c. ; nappes et serviettes à rayes rouges, nappes en fil écrues, idem en coton ; jaspes jaunes, guinghams et soie ; bonnets de laine pour femmes, et une variété d'autres ; idem pour enfans ; gants cachemires et autres ; chemises de peau et calecons, chemises à devant de toile et autres, galons en fil et en coton, lacets, alèses en couleur, batiste noire et autres, satin, satin blanc, [illegible] blanche, idem bleu et écru, velour noir, bombazet noir, rouge, vert et bleu, bombazine noire, lasting noir, étoffes à carreaux de la Caroline, chambray et zanibron, cotonnade log cabin nouveau style ; denim d'York, de Hamilton et de Chester ; jeans indiennes, chaussettes anglaises, allemandes, françaises ; idem grises pour domestiques ; bas en coton diverses couleurs pour femmes ; idem cardinal noir ; idem pour enfans ; épingles et aiguilles ; boutons diverses sortes, pour habits, chemises, &c. ; agraffes, cotons à marquer, bretelles en gomme élastique, idem en coton ; bérége vert ; cotons blanchi de New York, idem de Lancaster, coutil, ticking, idem rayé, idem à matelas, gingham d'Earlston, idem noir et blanc ; couvertures vertes, bleues et rouges pour capots ; couvertures sauvagines de 3 points, idem françaises, idem Duffil, oises, idem jaspées 10, 11, 12 et 13/4 pour lits ; idem pour lit d'enfans ; drap pilote bleu, drap peau de lion ; étoffes à gilets, joque imperial ; fils écoffe de Marshal noir et gris ; idem différentes couleurs, idem de Taylor et Alexander, idem en couleurs assorties ; mousseline suisse unie et à rayes, idem rayée à carreaux, nuit et bonnet, mousseline de toilette et jaconat, bonnets et cornettes, dentelles, bonnet noire et blanche ; valenciennes bogie et fil, mousseline suisse à rideaux, jaconat rubanté et à carreaux ; soies dentelles noire ; satinet bleu et noir, satinette noir ; jeans de Kentucky ; casimir imperial, drap bleu, noir et vert, idem gris et vert bouteille pour voiture, idem gris et vert bouteille damassé, idem à meubles, batiste ; brin brun à carreaux et blancs de 25 yards, gingas 3/4 et 7/8 à tablier ; étoffes à carreaux pour meubles, batiste noire, velours soie, et un grand assortiment de CALICOTS, comprenant une variété de 150 à 200 différens goûts.

AUSSI—EN DEBARQUEMENT :

Un grand assortiment de MARCHANDISES SECHES FRANCAISES, choisies nouvellement par l'un des associés à Paris, consistant principalement en :

Indiennes françaises d'un genre entièrement nouveau, mousselines à mailles, laines, [illegible] et trois quarts, mouchoirs madras nouveaux dessins, [illegible] Napoléonne, à petits dessins, parasols pour dames, idem [illegible] 36, 38, 40 et 42 pouces, mousseline de laine nouveau goût, cachemires d'Ecosse, article nouveau et riche, [illegible] en laine et en soie, mouchoirs de cou pour dames, cachemire et mousseline de laine pour dames, cravates de Bohême 7/8 et 9/4 pour hommes, écharpes noires et à dessins, et idem nouveauté, pour homme, shalle cachemire imprimé 3/4, 4/4, 6/4 et 9/4 écossais, soierie de Pékin, unie, noire, ondée et rayée, gants de chevreau pour dames et hommes, idem en castor, mouchoirs de soie, foulards &c.—un grand assortiment de bas noirs et blancs, cachemires noirs, crêpes noirs, barège noir et vert, poulde-soie noir, uni, ondé et à rayes, demi-bas blancs en coton, bas en coton pour femmes et enfants, bas blancs, avec jambe en gomme élastique, nouvel article—un très grand assortiment de broderies &c. &c., telles que mouchoirs, bandes à joupon, bonnets d'enfans, bandes en mousseline brodée, demi-de mode et blanche, entredeux et bandes, le tout d'un nouveau goût, manchons à carreaux, bonnets en soie pour enfans, [illegible] nouveau goût, à pantalons, mouchoirs batiste fil, drap de gazze, 6/4 à étage français, mérinos couleurs assorties, flanelle gazé croisée, cotonnade à pantalons, nouvel article, gants à filets, couvertures en laine, [illegible] 5/4 et 6/4, en couleur, pour hommes, shalls mérinos à laine, shalls tibet 5/4 et 6/4, gants soie noire pour femmes et hommes, un grand assortiment de rubans taffetas et satin des Nos. 1 à 12, bordures à rideau, cachemire d'Ecosse, gros grain 9/4 et 8/4, gabardine 6/4, [illegible] 1 à 12, au moins à rideau, fil noir pour tailleur, des brouzes et lacets [illegible] soie pour habits et gilets, étoffes noire et noir [illegible] satin noire blanc, shalls coton 9/4 et 8/4 ; mousseline de laine noire, 9/4 et 8/4.

Ier oct

HABILLEMENS D'ETE DU DERNIER GENRE.

A LEON MONTMORENCY, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'habillemens d'été, faits dans le meilleur goût et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS

En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites redingotes, et habits noirs de toutes qualités, dont une partie vient d'arriver à Paris et qui a été importé ici : alpaca [illegible] parametta, cachemirette, toile à carreaux : habits en toutes couleurs, en toile Union &c. &c.

PANTALONS

En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, crédon, cachemirette, cotonnade française et anglaise, [illegible] à carreaux, en toile à carreaux, en toile Union et drap de Bonneau.

GILETS.

En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille, satin blanc, uni et rayé, chalis à petits dessins : en satin qu'on le trouvera un assortiment de gilets en piqué de Marseille, en couleurs, bombazin noir, soie de reps, &c.

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.

Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile coutil, idem rayées avec devants en toile, idem rayées bouton, idem mousseline rayée, idem gingham et calicot, [illegible] en coton, soie, satinette, toile et mousseline, cache-nez, mouchoirs, cravattes, bretelles soie et coton, parapluies &c. &c.

Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
ALFRED MUNROE, 34, Magasin de Chartres.

CHAPELLERIE PARISIENNE.

Rue de Chartres, No. 40.

SIMONET & Co., viennent de recevoir par le navire Cuborne, du Havre, un [illegible] assortiment de Chapeaux d'hiver de mode.

5 caisses chapeaux soie extra fin ;
2 do do castor blanc ;
1 do do feutre noir et gris ;
100 dont chapeaux gris d'Paris pour hommes,
100 do do do pour enfans ;
25 do do do de [illegible] ;
6 do do flanelle gris et [illegible] pour enfants.

Assortiment de casquettes de fourrures, telles que peluche, Bichelaire [illegible] castor, [illegible] &c.

[illegible] MENT [illegible] Paris ;
500 [illegible] dito ;
300 [illegible] dito ;
500 [illegible] dito ;
200 demi boites Petits Pois au naturel ;
200 demi boites Petits Pois accommodés au jambon ;
50 jambons Gingrelet d'Anger ;
300 [illegible] Mayonnaise à Phuile ;
100 demi boites Truffes du Perigord, de récentes importations et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99 rue de la Douane

A VENDRE à des prix modérés, pour clore diverses consignations, par le soussigné :
Conserves de Chatelain Jeune et Bassot.
2000 demi boites sardines à l'huile ;
500 [illegible] moyennes dites 3/8, dito ;
500 [illegible] dito ;
500 demi do petites pois au jambon ;
500 do do au naturel ;
50 jambons guinolet ;
300 demi boites maquereaux à l'huile ;
100 demi do truffes purées du Périgord.
—Cognac Pellevoisin :—
10 demi pipes fine, preuve ;
30 quarts dito dito ;
10 barils très vieux cognac, 1810 ;
10 dito 1815 ;
Du vrai 3 bouteuils cassé ; 1 caisse moutarde française, 200 barils noir animal en poudre ; la tout d'importation récente, et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 Août—31 99, Douane.

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, de 1er jet ;
30 quarts do dito, vieux dit jet ;
4 août—15 TH. BAILLY BLANCHARD, 99, Douane.

10 barils cognac Pellevoisin de 1815, 1re preuve, 10 barils do 1825, 1re preuve, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

3 Bouteuils de Cassis, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

1 Caisse moutarde française, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

100 Boites Pâtes d'truffes, assortis, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

ABSINTHE suisse &c.—70 caisses absinthe suisse, de Vevesin et Lecoultre,
56 do do Sauvajol,
37 do Kirsch,
A vendre par BARAN, QUEYROUZE & Co.
4 août 11 et 13 St Louis

GENEVRE DE HOLLANDE—12 pipes genièvre de l'Etoile, importation directe, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 août 11 et 13, rue St Louis

PRUNES—45 caisses prunes à l'eau de vie,
36 do cerises do
12 do raisins do
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 août 11 et 13 St Louis

ABSINTHE—2 barils de Vevesin Lecoultre, en débarquement du James N. Cooper, de Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
29 juil Encognure Royale et Orleans

ALCOHOL—20 barils alcohol, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encognure Royale et Orleans

MERISE—50 barils kirs genièvre, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encognure Royale et Orleans

LIQUEURS assorties—50 caisses, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encognure Royale et Orleans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux :
180 milliers bouchons pointus ;
1 boucaut champagnons secs, par
N. DUDOUYT
13 juil 13, rue Toulouse

CLARET—100 caisses St. Emilion 1844, en débarquement du Talma, de Bordeaux, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26, Vieille Levée

FARINE—500 barils, des meilleures marques du Mississippi, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co.
20 juin 158, Tchoupitoulas.

VIN de Malaga—80 barils et quarts dito, à vendre par
AUG. MOLIERE, 99, St Louis

CORDIERES—12 bouteuils cornichons assortis en débarquant du navire Clotilde, du Havre, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
Rue St. Louis No. 99
Ces cornichons sont fabriqués d'une terre spéciale et peuvent supporter plus de vingt-cinq fois l'épreuve du feu.
16 juin—8

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux :
250 barriques Vin rouge de diverses qualités ;
115 demi dito et barils de Vin blanc ;
5 quarts de pipe Cognac fine Champagne 1825.
G. M. LUCAS, 20 Bienvill

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux—200 caisses Vin St. Julien, Médoc, étiquettes et cachetés, ayant droit au drawback, à vendre par
NUMA LACOSTE, 103 Royale

MOUCHOIRS DE BATISTE—les soussignés ont reçu un assortiment de mouchoirs de batiste, qu'ils vendront bon marché pour du comptant.
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 juil 21, Magasins

SARDINES—En débarquement du navire Vaillant de Bordeaux, 300 caisses sardines marque Philipon et Cotinaud, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
30 juin 12 et 14 St. Louis

TRUFFES—En débarquement de Vaillant de Bordeaux 25 caisses et 50 demi-boites, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
30 juin 12 et 14 St Louis

FRUITS secs—En débarquement du navire Vaillant, 6 caisses fruits secs, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.
30 juin 12 et 14 St Louis

BOUGIES—100 paquets Bougies, soufre, copperas, alun, sel d'Epsom, etc., à vendre par
ROBERTS & HALL,
11 juin 73 Magasins

AGENCE DE NOUVELLE-ORLEANS.

L'ASSURANCE MUTUELLE DE [illegible] d'après les termes de sa charte, a payé pendant les quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui restait en valeurs réelles [illegible] Dépôts, le montant, [illegible] Fonds de Sûreté de $100,000, ce qui était bien au fond d'au moins $200,000.

Depuis les 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'ont rien pour en dire à leur propre profit vers au commencement de l'année. Il opère l'exposé ci-dessus et la circonstance qu'il vient d'être mentionné, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par

L. MATHEWS, Agent.
14 nov Encognure Camp et Commune.

BUREAU DE PLACEMENT

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe : M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire hâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steam boats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes ; et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur les quais, des ouvriers par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité ; plus des garde-malades.

Prix de l'argent sur dépôt.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Les personnes qui désirent apprendre à exercer quelque métier, [illegible] Mme. Prudat, un bureau ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardes-malades, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 18nov—1an.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

CHEMISES FRANÇAISES,

No. 100, rue Royale, en face de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

ME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sûr mesure. Elle remercie très amoureusement des bienveillants qu'elle a eu jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours de broderies, dites tapisseries.

Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui accepera des apprenties pour l'une et l'autre branche de travail. 2v—30

JOHN MCCAUT, Rue MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un grand assortiment de Garnitures françaises de bleu d'usance Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à bain de douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage de plomb en général. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb sous navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fev—1an

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Burbigny et Roman. Une JUMENT noire, le front blanc, trois pieds blancs, étampée sur l'épaule droite JHB, se touchant l'un d'l'autre, sans aucune autre marque ni étampe apparente et son suivant.

Une JUMENT sagne, une étoile au front, un pied derrière blanc, étampée sur la hanche droite D L, sans aucune autre marque ni étampe apparente, et son suivant.

Un CHEVAL gris, bouché de l'oreille droite, ayant la jambe droite de devant, marque de harnais, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 25 septembre, les ainsi animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur.

MICHEL DUREL,
Gardien des Epaves.

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Dumaine, entre Burbigny et Roman :—Une vache rouge, de face, le dos, le ventre et la queue blanc, marquée à une oreille : étampe sur le dos des cornes du côté droit, A D. F S, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 5 septembre, ladite vache n'est pas réclamée, elle sera vendue au lieu et heure accoutumés par l'encanteur R. Kerrison.

MICHEL DUREL,
27 août Gardien des épaves

300 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne, la mulâtresse MARIAN NE, âgée de 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle a été sauvée du steamboat au port, et [illegible] Aubert. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la ramènera dans une des geôles de cette ville et le fera savoir au soussigné. L. EXNICIOS.
9 jil—27 963, rue St. Philippe.

CHAPEAUX laine—29 caisses noirs et blancs, à vendre par
FROST & Co.
14 juin 10, Magasins

CHAPEAUX de tour circé—10 caisses pour l'usage des marins, à vendre par
FROST & Co.
13 juin 10, Magasins

CAFE HAVANE—144 sacs café bien vert, en décharge du brick Tilla vendre par
J. CANTIN, 42 Gravier
11 juin

VIN de Marseille—100 barriques vin rouge en magasin et à vendre par
J. F. BERCIER & Co.
17 juin 54 Vieille Levée

VIEX Cognac—A vendre en douane, avec le benefice de drawback
4 demi pipes 6 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Alesto, de Bordeaux.
BEPURN & TURPIN,
23 mars No. 11, rue Royale.

BOTTES, Souliers et brodequins—32 caisses actuellement en débarquement du navire Ann, à vendre par
J. W. DUNBAR, 30, Douane

CIRE—5 barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
11 92 Tchoupitoulas

TABAC—700 balles Cuba et Vuelta de Abajo, pour cigres et tripes, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26, Vieille Levée

MIEL blanc de la Havane—A vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26, Vieille Levée

TABAC—315 balles Vuelta de Abajo, pour cigres et tripes, en débarquement du brick Alice Hanson, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26, Vieille Levée

DIVERS—40 barils Vin blanc Grave, 1844, 20 boites sardines à huile, 5 boucauts fleile fine, 50 paniers vin brûlé, en débarquement du navire Lotus, de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26 Vieille Levée

AMANDES—100 caisses amandes sans coque, en débarquement de l'Arkansas, de New York, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26 Vieille Levée

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.

REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D. H. HOLMES.

A VENDRE au débarquement—12 barriques vin rouge.
—En magasin :—
25 paniers champagne en grandes et demi bouteilles.
72 paniers huile de marque J Plagniol ;
100 sacs noisettes fines ;
50 do absynthe Suisse ;
50 do do de Marseilles ;
100 do liqueurs assorties en grandes, demi et quatts bouteilles.
30 do curaçao ; 15 do kirch ;
30 do eau de fleur d'oranger.
20jil LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

EN débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :
140 barriques vin rouge.
24 demi dito vin blanc.
14 barrils dito.
jet—13 G. M. LUCAS,
30, Bienville.

PICADURA—30 barils, de qualité supérieure, à vendre par
LAFEYRE, HARISPE & Co.
24 juin 20 St. Louis

HUILE d'Olive, Salaisons—200 paniers huile J. Plagniol, 24 onces ; 3000 do de 6 bouteilles en paniers ; 75 caisses olives ; 50 do cornichons et capres ; 50 barillets Malaga sec, à vendre par St.-V. BARTET,
14 juil 21 Gravier

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux de différentes qualité, comprenant un assortiment de chapeaux noirs et couleur perle, en castor, à la mode, en soie, feutre et de chaux. Aussi, un bel assortiment de chapeaux de paille, à vendre par R. G. HOBBS,
11 mai 19, Douane.

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoula, offrent à vendre—
BACON—125 boucauts jambons, plats-côtés, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—700 barillets et 20 barils en feuille et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—300 pièces marques de chou.
CORDE D'EMBALLAGE—300 rouleaux première qualité du Kentucky ; 100 do Missouri, bon marche.
PICKLE ESCOT—50 bailes, première qualité.
CHANVRE—400 balles passé au vernin.
WHISKEY—50 barils rectifié ; 90 do vieux Bourbon.
18 mai

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES

DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
2 fev—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent.

ABSINTHE suisse—60 caisses des marques Vevesin, Lecoultre, Ed. Pernod et Berthoud, en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encognure Royale et Orleans

JUS de citron—11 barriques jus de citron clarifié en débarquement et à vendre par
L. D. C. WOODS,
4 août 80, Magasins

TRUFFES—En magasin et à vendre par le soussigné : 100 boites Truffes pures du Périgord ;
300 demi do do do ;
50 bouteilles do do ;
150 demi do do do ;
12 aout CHS. DUPOUR, 11 Conti

SARDINES—3000 boites et demi boites, marque Deffis, en magasin et à vendre par
CHS. DUPOUR, 11 Conti

POST-NOTES et coupons de la Banque des Citoyens—A vendre par
WYLIE & EGANA,
20 juil 58 Bienville

COGNAC—10 demi pipes et 30 quarts de pipes cognac C. Pellevoisin, quatrième preuve, 10 barils Cognac de 1825, marque de Pellevoisin, première preuve, 10 barils de 1830, marque Pellevoisin, première preuve, article supérieur, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
9 juin 99 rue de la Douane

EAU DE VIE du Cognac—Sous la clef de la douane 10 demi pipes de la marque Rusteau & Charroyer,
20 quarts do do,
A vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 août 24, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—100 jarres, à vendre par
A. W. STANTON & Co.
19 août Encognure Magasins et Lafayette

EPICES moulues—26 caisses, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
19 août Encognure Magasins et Lafayette

INDIGO de Manille, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
19 août Encognure Magasins et Lafayette

BEURRE GOSHEN—23 frequins, première qualité, à vendre par J. W. STANTON & Co.
19 août Encognure Magasins et Lafayette

CLOUE—200 barillets clou [illegible] à vendre par
J. W. STANTON & Co.
19 aoa Encognure Magasins et Lafayette

BLANC DE BALEINE—500 caisses Nous, Bodard, de différentes assorties, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
19 aout Encognure Magasins et Lafayette

HUILE—1,000 gallons huile de baleine [illegible], à vendre par
J. W. STANTON & Co.
19 aout Encognure Magasins et Lafayette

BOUGIES, [illegible] de Marseille, [ill